No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 1

Ville de Neuchâtel

Vivre la ville!

Mercredi 20.11.13 | 46e année | No 35

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito

Art de vivre...

Réussir à vivre ensemble en bonne intelligence est un défi majeur des sociétés humaines depuis la nuit des temps. En famille ou en société, chacune et chacun en fait inévitablement l'expérience au quotidien. Etonnant de voir même à quel point certaines personnes confondent l'art de vivre en paix avec l'art de faire la guerre !

Développer un art de vivre respectueux de la dignité humaine, solidaire et responsable est une création de tous les jours, jamais définitivement achevée, toujours à entretenir et promouvoir. Il faut donc aussi une bonne dose d'innovation pour renouveler ce subtil équilibre, parfois insaisissable.

Avec sa nouvelle maxime, « Neuchâtel, art de vivre et innovation » le Conseil communal veut mettre l'humain au centre de toute son action.

Il fait ainsi écho à Aristote : « Les hommes se rassemblent dans les villes pour vivre. Ils y restent ensemble pour jouir de la vie.»

Thomas Facchinetti
Directeur de la culture, des sports et du tourisme

En été à Pierre-à-Bot, les tomates bio poussent à profusion dans la serre de Drop In, qui fait partie de la Fondation Neuchâtel Addictions. • **Photosgeiko**

Marché bio à Pierre-à-Bot

Le 9e marché bio de Pierre-à-Bot a lieu ce week-end. Parmi sa vingtaine d'exposants, le Drop In, dont le jardin social est certifié bio depuis 2011.

Samedi et dimanche, de 10 à respectivement 18 et 17 heures, produits bio et artisanaux seront à découvrir sur le site de l'ancienne ferme de Pierre-à-Bot. De la restauration – bio, forcément – et des animations créatives pour les enfants – confection de pain ou encore de bougies – seront également proposées.

Parmi la vingtaine d'exposants présents figure le Drop In, centre d'information, de prévention et de traitement des addictions. Il évoluera à domicile, puisqu'il entretient depuis 2011 un jardin potager social bio sur un terrain du site mis à disposition par la Ville. Entre 10 et 15 personnes y sont quotidiennement encadrées par deux maîtres socioprofessionnels, Daniel Schürch et Isabelle Gueissaz.

Dans ce cadre, la productivité n'est pas l'essentiel. « Nous sommes plutôt dans la réinsertion sociale : le but est que chacun retrouve un rythme dans sa vie, reprenne un horaire, alors que les personnes qui viennent chez nous n'ont plus du tout de structures », explique Isabelle Gueissaz.

Travail valorisant

Comme pour confirmer cette philosophie, la production, estimée en centaines de kilos, n'est pas précisément quantifiée. Elle permet cependant de fournir en fruits et légumes l'antenne de rue du Drop In, le « 13 ouvert », qui sert quelque soixante repas quotidiens.

Les activités suivent les saisons : culture en été, travaux de conditionnement et d'entretien en hiver. « Nous produisons toute une série de confitures et de légumes en conserve », présente Daniel Schürch. A découvrir dans un joli moment d'échanges ce week-end, au détour de ce qui est, dixit Isabelle Gueissaz, devenu une tradition : un chaudron de soupe à la courge et des sèches au feu de bois. (thn)

Dans le cadre de la Journée « Oser tous les métiers ! », la rédaction du Vivre la ville a accueilli une jeune recrue.

Séverine Cattin publie un livre pour faire le tour du legs Amez-Droz, en mots et en images.

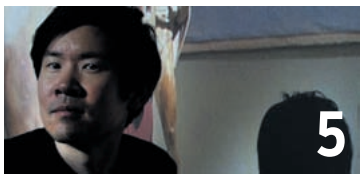

L'artiste singapourien Ming Wong revisite l'histoire du cinéma au CAN jusqu'au 22 décembre.

Publicité

MARCHÉ DE PIERRE-À-BOT (NEUCHÂTEL)
samedi 23 novembre de 10h à 18h
dimanche 24 novembre de 10h à 17h
Entrée libre

Artisanat de qualité, animations, restauration
et produits bio, stand d'Agriculture Contractuelle
de Proximité

Organisation: Bio-Neuchâtel, Lopin Bleu

GINDRAUX Fenêtres
• Bois - métal
• Bois
• PVC
www.gindraux.ch
ST-AUBIN TEL. 032 555 26 80

EMERY Pompes funèbres
Ecoute Respect Disponibilité
Ecoute et empathie pour conseiller les familles
032 841 18 00 24h/24
Conseils personnalisés en prévoyance funéraire
Neuchâtel - Colombier

Pour les rois du vin.
Foire aux vins Neuchâtel
La Maladière centre
Du samedi 23 au samedi 30 novembre 2013
la maladière centre neuchâtel

Rabais de quantité de 20% pendant la Foire
dès 12 bouteilles ou CHF 1000.– de commande uniquement sur les stands de la foire aux vins!
+ de 300 sortes de vins.

Heures d'ouverture des stands:
samedi: 10h30-17h00
lundi-mercredi: 13h00-18h30
jeudi: 13h00-20h00
vendredi: 10h30-18h30

www.coop.ch/fav-neuchatel
Coop n'autorise ni la vente ni la dégustation d'alcool aux jeunes de moins de 18 ans

coop
Pour moi et pour toi.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 3

Dans ce numéro

Collection spéciale

Les 69 œuvres du legs Amez-Droz sont passées en revue par Séverine Cattin dans un livre qui retrace l'histoire de cette collection, de son acquisition à son arrivée à Neuchâtel.

Page 4

Le CAN fait son cinéma

Le Centre d'Art Neuchâtel (CAN) accueille l'exposition «Travaux domestiques» jusqu'au 22 décembre. L'artiste singapourien Ming Wong y interroge l'identité et l'histoire du cinéma avec des installations inspirées de films polémiques.

Page 5

Programme politique

Le Conseil communal a dévoilé la semaine dernière son programme politique 2014-2017. Retour détaillé en quatre pages spéciales sur les trois axes stratégiques et le plan financier qui guideront la suite de la législature.

Pages 7-10

Veillée en contes

L'Association Paroles accueille ce jeudi 28 novembre au Salon la conteuse vaudoise Alix Noble Burnand, avec son spectacle «La mort, en chair et en os». Drôle et tendre, il réunit une série de contes sur le thème de la mort. Interview.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 27 novembre.

Des jeunes de 9e année ont découvert le métier d'un de leurs proches

Orlane Gogniat, 12 ans, a découvert jeudi le métier de journaliste avec l'équipe du journal Vivre la ville.

« Oser tous les métiers »

Les élèves de 9e année scolaire HarmoS du canton de Neuchâtel ont participé jeudi 14 novembre à la Journée «Oser tous les métiers!». Les filles ont pu découvrir le travail de leur père ou d'un proche et les garçons celui de leur mère ou d'une personne de l'entourage. Organisée tous les ans au mois de novembre, cette activité vise à les sensibiliser à leur avenir professionnel. L'occasion pour la Rédaction du journal Vivre la ville d'accueillir une jeune recrue.

La Journée «Oser tous les métiers!» (JOM) permet aux élèves de 9H de se plonger durant une journée dans le monde du travail. Plus qu'un stage, c'est un moyen de découvrir des professions inconnues, voire parfois insolites. Les jeunes âgés de 11 à 12 ans sont ainsi amenés à réfléchir à leur avenir professionnel. La JOM leur donne à la fois l'opportunité d'explorer de nouveaux horizons et d'approfondir leurs choix.

Un travail varié

Dans ce cadre, Orlane Gogniat, élève de 9H au collège des Cerisiers à Gorgier, a vécu une journée avec l'équipe de Rédaction du journal Vivre la ville. «J'ai pu participer à une conférence de presse, rechercher des informations, interviewer des gens: le travail était très varié. Cela m'a beaucoup plu», s'exclame Orlane Gogniat. Et d'ajouter: «J'ai toujours voulu devenir vétérinaire, car j'apprécie les animaux. Cela me ferait plaisir de pouvoir les aider. Après cette journée, le métier de journaliste me plairait aussi bien. C'est toujours différent: on rencontre des gens, visite des endroits différents et on recherche des informations. Ce qui est sûr, c'est que je veux faire des hautes études pour avoir plus de possibilités.» (ak)

A la rencontre de ses camarades

Orlane Gogniat, 12 ans, a passé jeudi dernier toute une journée au sein de la Rédaction du journal Vivre la ville. Elle s'est glissée dans la peau d'une journaliste pour poser des questions à d'autres élèves, venus accompagnés un de leur parent au sein de l'administration communale. Elle a rencontré Malia Milz, 11 ans et Arthur Lopez, 12 ans.

Que veux-tu devenir plus tard?

Malia: J'aimerais être prof de maths et d'allemand.

Arthur: Architecte! Pour construire des choses folles.

Qu'as-tu appris pendant cette journée?

Malia: J'ai récolté des informations dans des procès-verbaux, changé des rendez-vous dans un agenda et classé du courrier. J'ai bien aimé chercher des extraits de procès-verbaux en rapport avec la Direction concernée: cela m'a appris à chercher des mots-clés.

Arthur: J'ai fait des cartes comptables et des dos de classeurs. J'ai aussi rangé des feuilles. Il fallait les trier par comptes et il devait y en avoir au moins 100 différents. Ce que j'ai préféré c'est de faire les feuilles comptables, car j'ai pu travailler sur deux écrans d'ordinateurs. Je trouve qu'on aurait quand même pu être payé pour le travail fourni durant la journée.

Te verrais-tu faire un métier d'homme /de femme?

Malia: Non, je n'aimerais pas faire un métier d'homme. Pour qu'un métier m'attire il faut de la créativité. A l'école, j'apprécie beaucoup les maths et les travaux manuels.

Arthur: Cette comparaison entre les hommes et les femmes n'a plus lieu d'être! Des femmes sont bien architectes par exemple.

Sais-tu déjà ce que tu vas faire quand tu auras fini l'école obligatoire?

Malia: Je souhaite continuer les études.

Arthur: Je veux aller au Lycée Jean Piaget et poursuivre mes études.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 4

De Bauchant à Vuillard, le legs Amez-Droz, visible au Musée d'art et d'histoire, est analysé dans un livre paru la semaine dernière

Yvan Amez-Droz, une vision de l'art

Séverine Cattin sort un livre pour revenir sur l'histoire et le contenu du legs Amez-Droz. Présentée dans une salle spéciale au Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel, cette collection a connu une histoire particulière.

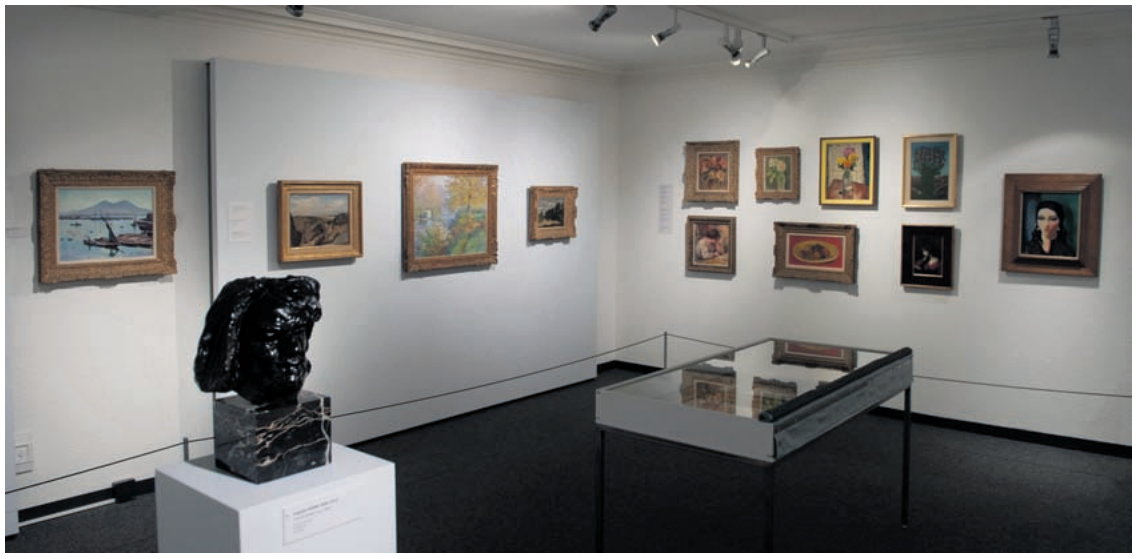

Le legs Amez-Droz, une tranche d'histoire de l'art mise en mots par Séverine Cattin.

Yvan Amez-Droz, sa vie, son œuvre. Ou plutôt sa collection d'œuvres. Voilà la thématique intéressante à laquelle s'est attaquée Séverine Cattin dans son livre, présenté la semaine dernière. Une idée née en 2004, lors d'un stage qui lui a permis de voir le côté atypique de cette collection, entrée en 1979 au Musée d'art et d'histoire (MAHN), et qui dispose d'une salle spéciale depuis 1980. Rédigé entre 2006 et 2008, ce travail de Master a alors été complété pour toucher un public plus large que celui du monde académique.

«C'était difficile car il a fallu répondre à deux demandes: l'une institutionnelle de l'Université de Neuchâtel, avec une approche théorique pour mon mémoire; l'autre liée au stage et aux attentes du musée d'avoir le plus d'éléments historiques et la provenance des œuvres», se remémore Séverine Cattin. Une belle illustration des partenariats entre musées et Université.

Un passionné d'art

Cet ouvrage éclaire le parcours du Neuchâtelois d'origine Yvan Amez-Droz (1888-1976). Industriel fortuné et collectionneur d'art parisien, celui-ci a légué au MAHN un prestigieux ensemble d'œuvres des XIXe et XXe siècles, acquises entre 1920 et 1960. «Il était à l'affût du bon goût, fonctionnait par coup de cœur mais voulait aussi faire de bonnes affaires», esquisse Séverine Cattin, aujourd'hui critique d'art indépendante. De quoi composer un beau panel, avec Monet, Sisley, Pissarro, Renoir, Corot, Courbet ou encore Degas.

Fruit d'une politique rationnelle, prospection autour de l'impressionnisme, la collection se compose de nombreux paysages, de portraits et de natures mortes, ainsi que de quelques sculptures. «Elle avait un caractère plus précieux et intime, puisqu'elle était majoritairement dans sa chambre à coucher», analyse Séverine Cattin, en référence aux autres collections de ce passionné d'art.

Paris-Neuchâtel

Pourtant, rien n'a été simple pour que cette prestigieuse donation arrive à Neuchâtel. Car l'arrivée des 69 œuvres au MAHN n'a pas été sans de longues tractations juridiques avec l'Etat français. Sans héritier, Yvan Amez-Droz s'était approché de l'ambassade de Suisse à Paris pour léguer sa collection au musée de son canton d'origine. Avocat-conseil de l'ambassade, Maître Alain Berthoud a contribué à la venue de cette donation à Neuchâtel. Fait cocasse, son fils Jean a en quelque sorte poursuivi l'aventure via un soutien de la Banque Bonhôte, dont il est l'actuel président, à la publication du livre.

Pour un résultat qui ravira tous les amateurs d'art. (thn)

Séverine Cattin, ***Le legs Amez-Droz du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. La collection comme vision de l'histoire de l'art,*** **éditions Alphil.**

Agenda culturel

Galeries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.
Jusqu'en février 2014, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIIIe siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Mardi 26 novembre, 12h15, mardi du musée, «Les collections des arts appliqués: un aperçu». Visite commentée par Claude-Alain Künzi.

Galeries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

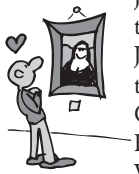

Jusqu'au 15 décembre, exposition «Hors-champs».
Jusqu'au 1er décembre, exposition «Home Sweet Home». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi.
Vendredi 22 novembre, 16h30, ciné-club «Hommage à Jacqueline Veuve», table-ronde suivie de la projection de quelques films de la réalisatrice. Entrée libre.

Muséum d'histoire naturelle (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin 2014, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup», ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.
Dimanche 24 novembre, 10h30, «Les incroyables aventures de Wallace & Gromit», film projeté en collaboration avec La Lanterne magique.
Mercredi 27 novembre, 20h, «Les écrans à cristaux liquides au travers de la nano- et microtechnologie», conférence du Dr Toralf Scharf.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Cesare Lucchini-Yves Dana, peintures, œuvres sur papier/sculptures. Ouvert ma-ve, de 14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 novembre, exposition Mercedez Gertz «Mes histoires et les vôtres», peintures, collages, livres, slam. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 23 mars 2014, exposition «Berlettes et pipolets», ouvert ma-di de 10h à 18h.

CAN, Centre d'art Neuchâtel (rue des Moulins 37), jusqu'au 22 décembre, exposition de Ming Wong «Travaux Domestiques». Ouvert me-di de 14h à 18h, je de 14h à 20h.

Divers

Salon de Musique du Haut de la Ville (Léon-Berthoud 8), vendredi 22 novembre, 19h30, récital de piano Linda Gysin. Œuvres de Haydn, Gaudibert, Prokofieff, Chopin et Ravel. Entrée libre, collecte.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 5

L'actualité culturelle

Le XXe siècle en musiques

Pour leur deuxième spectacle annuel, les élèves de l'Ecole de Chant Tiffen (dirigée par Stéphanie Gonsalez) effectueront en compagnie du public un voyage musical au travers du XXe siècle, samedi 23 novembre prochain. Accompagnés au piano notamment par Stanislas Romanowski – qui assure également la mise en scène et les arrangements vocaux –, ils interprèteront un répertoire contemporain et varié allant d'Edith Piaf en passant par Claude François, les Beatles ou encore Jean-Jacques Goldman. Un spectacle dynamique mêlant solos, duos, solos et trios et qui promet d'être riche en émotions et découvertes.

Théâtre du Concert, rue de l'Hôtel-de-Ville 4, samedi 23 novembre à 20h. Sur réservation exclusivement au tél. 079 416 07 04.

Chœur cantabile

Cantabile, chœur symphonique neuchâtelois qui rassemble plus de cent choristes du canton sous la direction de Renaud Bouvier interprètera, samedi 23 novembre A Child of Our Time, de Michael Tippett (1905-1998). Très populaire en Angleterre, cette œuvre sera présentée pour la première fois dans notre canton, après une seule représentation en Suisse romande (à Lausanne en 2002). Composée entre 1939 et 1941, cette pièce tire son origine d'une actualité dramatique : en effet, Tippett, pacifiste convaincu, fut inspiré par le geste de Herschel Grynszpan, jeune juif polonais qui tua le diplomate allemand vom Rath, en 1938 à l'ambassade d'Allemagne à Paris, déclenchant en représailles la tristement célèbre Nuit de Cristal. Tippett a écrit lui-même les textes de son oratorio. Placé sous la baguette experte de Renaud Bouvier, Cantabile – une fois de plus en collaboration avec l'excellent ESN – a le grand plaisir de faire partager cette œuvre riche et fascinante au public neuchâtelois.

Temple Bas, rue du Temple-Neuf 5, samedi 23 novembre à 20h15. Renseignements et réservations : Le Strapontin, tél. 032 717 79 07 ou billeterie@theatredupassage.ch.

Les Chambristes

Dimanche 24 novembre, pour leur troisième concert de la saison, Les Chambristes, ensemble instrumental, proposent aux mélomanes deux pièces majeures du répertoire : le grand quintette opus 57 pour piano et cordes de Dmitri Schostakovitch. Daté de 1940, il est l'oeuvre d'un compositeur de 34 ans qui après un début de carrière fulgurant doit faire face à l'arbitraire d'un régime totalitaire. Cette pièce oscille donc entre profonde douleur, humour caustique et musique de rue. En apéritif, le quatuor à cordes opus 76 n° 4 dit « l'Aurore » de Joseph Haydn, déjà précurseur du romantisme musical, fera passer le public par toutes les émotions tant humaines qu'étrangères à ce monde. Les Chambristes du concert sont Birgit Frenk-Spilliaert, piano ; Erzébet Barnàcz et Mikayel Zakaryan, violons ; Frédéric Carrière, alto et Etienne Frenk, violoncelle.

Théâtre du Pommier, rue du Pommier 9, dimanche 24 novembre à 11h15. Réservations : 032 725 05 05 ou www.ccn-pommier.ch. Prix : adultes, Fr. 25.–; AVS/AI, Fr. 17.–; membres CCN, MDA, Fr. 15.–; enfants-étudiants HEM Fr. 10.–.

Le CAN accueille la première exposition personnelle en Suisse de l'artiste Ming Wong

Ming Wong au CAN

L'artiste singapourien Ming Wong revisite l'histoire du cinéma au Centre d'Art Neuchâtel (CAN). Intitulée « Travaux domestiques », son exposition présente plusieurs installations inspirées de films polémiques. Au travers de reconstitutions de scènes cultes, il questionne la notion d'identité sous différents angles. A découvrir jusqu'au 22 décembre.

Ming Wong réactive des questions sociales, raciales et sexuelles au travers de son exposition à découvrir au CAN.

Le CAN a invité le commissaire Denis Pernet lui donnant carte blanche pour réaliser une exposition en ses murs. « J'ai découvert le travail de Ming Wong en 2009 à la Biennale de Venise, où il a reçu la mention spéciale pour le pavillon Singapour. J'ai ensuite suivi son travail pour différentes expositions. Il était en résidence à Berlin et nous nous sommes croisés par hasard sur un stand à la foire de Bâle. J'ai eu envie de l'inviter à présenter une exposition en Suisse », a détaillé en conférence de presse Denis Pernet, curateur.

Dans son exposition « Travaux domestiques », Ming Wong reconstitue des scènes issues des films *Imitation of Life* (1958) de Douglas Sirk, *Teorema* (1968) de Pier Paolo Pasolini et *Angst essen Seele auf* (1974) de Rainer Werner Fassbinder. L'artiste interprète lui-même tous les rôles, qu'ils soient féminins ou masculins. Il apprend également les langues originales des films. Dans l'exposition, le visiteur découvre des clips vidéo diffusés sur différentes installations. Assi avec un casque sur les oreilles ou encore au centre de cinq écrans : il expérimentera plusieurs modes de visionnement. Des affiches, des posters et autres toiles publicitaires de l'époque viennent soutenir les installations.

Mémoire collective

Ming Wong réactive des questions sociales, raciales et sexuelles au travers de son exposition. « Il crée toute une palette de références à une mémoire collective de l'histoire du cinéma. Il nous la révèle sous un nouveau jour », a indiqué Denis Pernet. Les reconstitutions de ces scènes de films vont au-delà de la simple imitation : selon le commissaire, on ne regarde plus les originaux de la même manière après avoir pris connaissance de la version de Ming Wong. La figure de la femme de ménage est centrale. Elle constitue le fil rouge, le dénominateur commun des différentes installations. D'où le titre de l'exposition « Travaux domestiques ». (ak)

www.can.ch

Chronique culturelle

Boucherie

La 15e Semaine de la marionnette en Pays neuchâtelois a offert à son public une seconde chance de comprendre la logique des intrigues sanglantes de Richard III pour s'emparer du trône d'Angleterre ! Acte I : La Compagnie de marionnettes de Magdeburg présente cette œuvre majeure de Shakespeare sur la scène du Passage à l'aide de 18 marottes manipulées par 8 comédiens. Fantastique travail sur l'ascension machiavélique du duc de Gloucester vers le pouvoir mais… qui nous reste un peu sur l'estomac parce que longue et en allemand (avec sous-titrage en français). Acte II : Richard le polichineur de tiroirs belge rejoue Richard III au Pommier. Et là, on comprend tout ! En génial boucher, Stéphane Georis, un masque de charcuterie sur le visage, en finit avec Richard III en résumant les guerres fratricides des Deux-Roses par la découpe au hachoir d'un kilo de viande de porc ! Ajoutons à ce spectacle fou les errements de l'Agrupacion Senor Serrano de Barcelone, qui torture des nounours Haribo en les faisant fondre sur une plaque électrique, et l'on aura résumé (en partie) le côté cruel et sadique de cette 15e édition du Festival de la marionnette qui s'est achevée dimanche sur un nouveau succès !

Patrice Neuenschwander

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 6

Publicité

Bateau restaurant du lundi au vendredi
à midi sur le «Ville de Neuchâtel»
à quai au port de Neuchâtel

Réservation sur www.navig.ch / 032 729 96 00

bar KING du lac

CAP GOURMAND
Traiteur • Events • Navigation

Taux : € 6 = CHF 7.20

Navigation
Lacs de Neuchâtel et Morat SA

Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES
1938 - 75 ANS - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 7

Le programme politique 2014-2017 entend poursuivre le développement de la ville

« Innovant et ambitieux »

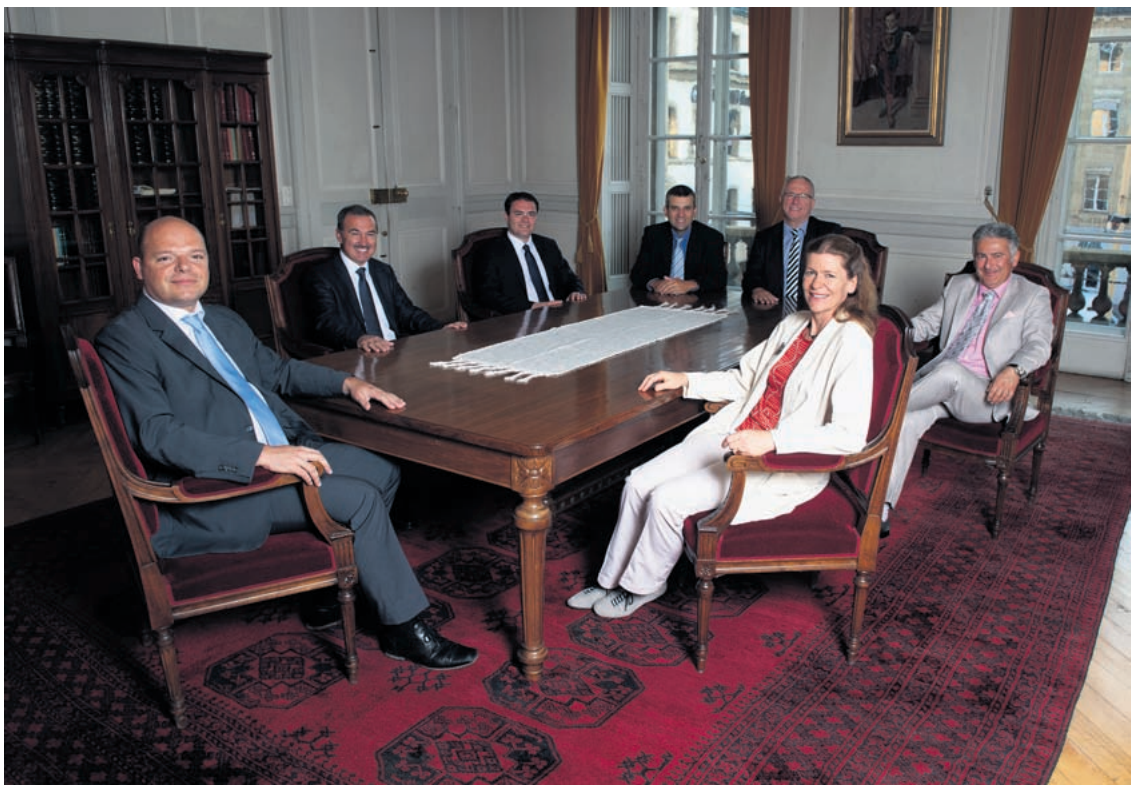

Le Conseil communal a élaboré un programme politique ambitieux pour la législature en cours.

Le Conseil communal a dévoilé la semaine dernière son programme politique 2014-2017 (notre édition du 13 novembre). Ce plan quadriennal devra encore être soumis au Conseil général en janvier prochain. Quatre pages spéciales détachables reviennent cette semaine plus en détail sur les trois axes stratégiques et le plan financier qui guideront la suite de la législature.

Suivant le slogan «Neuchâtel, art de vivre et innovation», le Conseil communal de la Ville a élaboré son programme politique 2014-2017. «Ce slogan semble bien traduire le développement de cette ville», a souligné en conférence de presse Olivier Arni, président du Conseil communal.

Un développement qui continue donc, après que 129 des 158 actions envisagées dans le programme 2010-2013 aient été réalisées ou soient en passe de l'être.

Poursuivre le développement

La population de la ville de Neuchâtel est en augmentation, l'activité économique favorable, la situation financière saine et les perspectives réjouissantes. Les Autorités communales entendent ainsi poursuivre le développement de la ville pour le bien-être de ses habitants. Mais l'objectif est également de participer au rayonnement du canton en renforçant la cohésion cantonale.

Les Autorités communales entendent poursuivre le développement de la ville pour le bien-être de ses habitants.

Le Conseil communal a de ce fait inscrit dans sa réflexion l'avènement de nouvelles grandes communes, qui insufflent un dynamisme bienvenu mais modifient du même coup les équilibres intra et intercommunaux. Il a également pris en considération l'entrée en vigueur progressive d'une nouvelle fiscalité ainsi que le troisième volet du désenchevêtrement des tâches entre le canton et les communes.

Acte majeur de la législature qui permet à la sphère politique de définir des priorités pour guider son action, véritable outil de travail pour l'administration, ce plan d'actions fixe les objectifs stratégiques et orientations choisies par le Conseil communal pour les quatre prochaines années. Articulé autour de trois axes, il entend exploiter au mieux les atouts de la capitale du canton – positionnement géographique, riche histoire, patrimoine naturel, dynamisme économique, forte présence des Hautes écoles – pour faire de Neuchâtel une ville dotée d'une assise nationale. Un plan financier, lui aussi quadriennal, accompagne le programme politique (voir page 10).

Trois axes stratégiques

Quatre principes et valeurs ont guidé la réflexion de l'exécutif: un développement durable dans ses composantes environnementales, économiques et sociales; la dignité humaine et les droits fondamentaux; l'égalité et la non-discrimination; la solidarité et la responsabilité.

Dans un souci de répondre de manière tangible aux besoins de l'ensemble des citoyens, trois axes stratégiques, véritable colonne vertébrale du programme politique, ont alors été arrêtés: le renforcement de la cohésion et de la citoyenneté; la promotion du rayonnement et de l'agglomération; enfin, le développement économique et durable. Pour soutenir ces axes, 75 objectifs concrets, réalistes et réalisables, ont été définis par des groupes composés à chaque fois de trois conseillers communaux.

246 actions concrètes

Ces buts ont alors été déclinés en 246 actions imaginées par des groupes de collaborateurs de l'Administration communale, chapeautés par un membre de l'exécutif. Ces actions concrètes et précises répondent à des besoins spécifiques de tout ou partie des concitoyens. Surtout, elles relèvent toutes de la compétence des Autorités communales.

Pour mieux illustrer le caractère innovant et ambitieux de la démarche, deux actions phares par axe stratégique ont été mises en évidence (voir pages 8-9), vectrices de la volonté politique de renforcer la place et le rôle de la ville, au plan cantonal et national. En tant que capitale, Neuchâtel est une porte d'entrée, voire la vitrine du canton. Elle se doit également d'être une force de proposition pour contribuer au rayonnement et à la cohésion cantonale.

Le Conseil général reviendra sur ce programme politique lors de sa séance de janvier.

6 actions phares

2013-2017
Trois axes stratégiques, six actions phares

1. *Renforcement de la cohésion sociale et de la citoyenneté en ville de Neuchâtel*
   i. créer 150 logements d'utilité publique destinés aux familles, aux personnes âgées et aux jeunes en formation
   ii. instituer un prix de la citoyenneté
2. *Promotion du rayonnement de la ville et de son agglomération*
   iii. créer un centre de congrès
   iv. créer des balades à réalité augmentée
3. *Développement durable et économique de la Ville*
   v. implanter de nouvelles enseignes commerciales de qualité au centre-ville
   vi. instaurer un abonnement mobilité jeunes

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 8

Construction de logements, création d'un centre des congrès au Temple du Bas ou encore efforts en matière de mobilité sont au programme

Six actions concrètes pour faire rayonne

Pour illustrer le caractère innovant et ambitieux de la démarche qui a eu cours dans l'élaboration du programme politique 2014-2017, les Autorités communales ont décidé de mettre en évidence six actions emblématiques – deux actions par axe stratégique. Petit tour d'horizon.

Trois axes stratégiques, six actions phares. Voilà le résumé du programme politique 2014-2017 présenté par le Conseil communal. Le tour de la question point par point.

I. Renforcement de la cohésion et de la citoyenneté en ville

La politique fonde l'organisation de la société humaine en une communauté de destin selon des principes et valeurs issus de débats d'idées et de confrontations. Cet axe est donc essentiel et trouve encore davantage de légitimité à l'échelon de la commune, de par la proximité avec les citoyens et l'importante souveraineté de l'autorité politique communale.

1. Création de 150 logements d'utilité publique

Dans un contexte de pénurie de logements persistante et de raréfaction des surfaces constructibles en ville, sans oublier la fin du régime des aides LCAP (Loi fédérale encourageant la construction et l'accession à la propriété), un des défis de la politique du logement pour la législature est la construction de nouveaux logements pour lutter contre la pénurie, la spéculation immobilière et la hausse généralisée des loyers. «Il y a un taux de vacance de 0,42% à Neuchâtel», a rappelé Olivier Arni, directeur de l'Urbanisme. «Il s'agit de construire des logements afin de répondre à un besoin de la population.»

Les Autorités communales se sont ainsi fixé l'objectif de réaliser, d'ici à 2017, 150 logements destinés aux familles, aux personnes âgées et aux jeunes en formation.

2. Prix de la citoyenneté

Accueillir, informer et orienter les personnes sont quelques-uns des enjeux du programme de législature. En matière d'intégration et de non-discrimination plus spécifiquement, les Autorités estiment que la Ville doit donner l'exemple. Ainsi le partage respectueux par les uns et les autres des espaces publics, notamment dans les quartiers, est de première importance pour la cohésion multiculturelle. C'est dans cet esprit que le Conseil communal entend instituer un prix de la citoyenneté.

«Le mot 'citoyenneté' ne figure plus dans la Constitution neuchâteloise. C'est cette capacité à interagir, qui va au-delà du vote dans l'urne – pour ceux qui le font encore –, qu'il s'agit de récompenser, avec des personnes qui s'illustrent au quotidien pour le bien commun», a expliqué Thomas Facchinetti, directeur de la Culture. Les détails sont encore à l'étude.

II. Promotion du rayonnement de la ville et de l'agglomération

Située au cœur du Littoral et de l'agglomération neuchâteloise, la Ville occupe une place privilégiée. Pour le Conseil communal, il est essentiel d'exploiter au mieux les atouts de la capitale du canton – notamment son positionnement géographique, la richesse du patrimoine bâti et naturel, le dynamisme de l'économie ou la diversité des Hautes écoles – ainsi que ses particularismes pour faire de Neuchâtel une ville dotée d'une assise nationale.

3. Création d'un centre de congrès

La création d'un centre de congrès constitue un objectif majeur. L'intention des Autorités communales est de faire évoluer le Temple du Bas en un lieu permettant d'accueillir congrès et spectacles, avec une infrastructure adaptée, tout en continuant d'assurer les missions culturelles et cultuelles dévolues à ce lieu.

«En journée, le Temple du Bas est sous-occupé. Nous manquons de salles de congrès ou de séminaires de 700 à 750 places. L'aula des Jeunes-Rives est saturée», a relevé Thomas Facchinetti, directeur de la Culture et du Tourisme. «C'est un projet salué par Tourisme Neuchâtelois, l'Université, la paroisse.»

Il s'agira principalement de travaux d'intérieur, pour un investissement de 6,5 millions de francs. «L'idée est de configurer le Temple du Bas avec la possibilité d'avoir des apéritifs dinatoires au sous-sol, et trois-quatre salles modulables au-dessus», a précisé le conseiller communal.

Les activités culturelles et cultuelles seront déplacées en d'autres lieux pendant la durée des travaux.

4. Balades à réalité augmentée

Les possibilités offertes par les nouvelles technologies doivent également être exploitées pour mieux mettre en valeur le patrimoine naturel, architectural et culturel. La «réalité augmentée», à savoir la possibilité d'enrichir – via tablettes numériques et smartphones – la perception que nous avons naturellement de la réalité par un ajout d'informations (sons et/ou images) en temps réel, permettra de «différencier notre ville dans l'offre touristique suisse», projette le Conseil communal dans son rapport.

Divers travaux permettront de réaménager le Temple du Bas et de créer 150 appartements supplémentaires.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 9

er Neuchâtel

Un abonnement mobilité jeunes est prévu pour les adultes de demain.

III. Développement économique et durable

Le développement durable doit conjuguer les aspects sociaux, environnementaux et économiques. Pour la ville, les défis sociaux, notamment les nombreux jeunes et familles monoparentales en situation difficile, s'inscrivent dans un contexte que les Autorités communales doivent influencer. Il s'agit de créer, dans ce cadre, des synergies positives entre les enjeux économiques et environnementaux ainsi que les facteurs cruciaux du développement de la ville de Neuchâtel : l'aménagement urbain, l'énergie et la mobilité.

5. Soutenir l'implantation de commerces de qualité

Un des enjeux principaux de la législature en cours sera de valoriser le centre-ville. Espace de vie, de travail et de loisirs, il génère de nombreuses attentes, parfois contradictoires. Les activités commerciales sont essentielles à l'attractivité d'un tel lieu, engendrant emploi, services à la population et lien social. « Nous allons œuvrer à faire venir de nouvelles enseignes de qualité pour dynamiser et rendre plus attractif le centre-ville, qui doit pouvoir continuer à se développer », prévoit Olivier Arni, directeur de l'Economie, pour faire face à une offre marchande plus large émanant des nombreux centres commerciaux. Une stratégie de valorisation du centre-ville accompagné d'un plan d'action ont fait suite aux ateliers participatifs réalisés avec les commerçants, sous l'égide de la Haute Ecole de gestion de Neuchâtel.

6. Abonnement mobilité pour les jeunes

La possibilité de se déplacer est un droit fondamental et concerne tout un chacun, au quotidien. Afin de concilier vie économique, urbanisation, qualité de vie, préservation des ressources et environnement, il s'agit d'orchestrer harmonieusement différentes formes de mobilité.

Un abonnement mobilité bon marché pour les jeunes contribuera à la maîtrise du trafic motorisé individuel en invitant les adultes de demain à utiliser les transports publics pour aller à l'école ou suivre une formation. Ce faisant, cette catégorie de la population gagnera également en indépendance pour se rendre à ses activités de loisir – qui occasionnent environ 45% des trajets en voiture –, et la charge des parents-taxi diminuera d'autant. « Cela fait partie des solutions aux problèmes de trafic et permet de soulager les familles », a confirmé Christine Gaillard, directrice de la Mobilité. La démarche initiée par la Ville s'inscrira dans les efforts qu'elle déploie au niveau régional et cantonal.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 10

Coup d'œil à la planification des dépenses d'investissements pour la période 2014-2017

« Se donner les moyens de ses ambitions »

Le Conseil communal propose des dépenses brutes à hauteur de 151,7 millions de francs pour la période 2014-2017.

Le Conseil communal a récemment dévoilé son programme politique 2014-2017. Celui-ci s'accompagne d'une planification des investissements, qui couvre la même période, afin de concrétiser les 246 actions proposées. L'exécutif prévoit d'investir 151,7 millions de francs pour les quatre prochaines années.

Les dépenses brutes de la planification 2014-2017 se montent à 151,7 millions de francs, ce qui correspond à une augmentation de près de 29% par rapport à la précédente. Les dépenses nettes, elles, s'élèvent à 99,3 millions de francs, en hausse de 1,9%. Grâce à des préfinancements à hauteur de 22,9 millions de francs, la Ville parviendra elle-même à financer 70% du total des dépenses d'investissements nécessaires à la concrétisation des objectifs fixés par le programme politique.

> « Un certain nombre de projets seront préfinancés, au maximum à 70%, par des prélèvements sur différents fonds »

Des projets préfinancés

Acceptée par les autorités cantonales, la nouvelle pratique de préfinancements a permis de maintenir un niveau élevé de dépenses d'investissement brutes tout en respectant le niveau minimum d'autofinancement de 70% fixé par législation communale. Elle s'inscrit dans la mise en place du nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2). Celui-ci prévoit la possibilité de créer au moment du budget ou de la clôture des comptes, des réserves pour des projets non encore adoptés, c'est-à-dire des préfinancements. Il s'agit de moyens affectés à des projets d'investissements spécifiquement désignés. L'Etat a décidé que la possibilité de préfinancement ne sera possible qu'à hauteur de 70% du coût des dépenses. Dans ce cadre, un certain nombre de projets seront préfinancés, au maximum à 70%, par des prélèvements au fonds pour les logements locatifs, à celui pour les mesures d'agglomération et de valorisation urbaine ainsi qu'à la réserve pour l'entretien des bâtiments locatifs. Parmi eux, cinq projets d'aménagement urbain – espaces publics Draizes-Bourgogne, étude Jeunes-Rives, étude place du Port, place Alexis-Marie-Piaget, espaces publics à Serrières et espaces publics à Monruz – totalisant 11,1 millions de francs sont préfinancés à hauteur de 5,2 millions de francs.

Les dépenses d'assainissement de l'Hôtel de Ville de près de 3 millions de francs seront préfinancées à hauteur de 1,3 million de francs.

> « Au terme de la période quadriennale, la dette baissera pour s'approcher de la limite de 300 millions de francs »

Le programme d'investissement 2014-2017 sera donc autofinancé à raison de 70% et financé à hauteur de 30% par des emprunts. Ceux-ci n'auront pas d'influence sur la dette à long terme en raison du remboursement d'un prêt important consenti à Viteos SA et en dépit de la recapitalisation de prévoyance.ne devisée à 16 millions de francs pour la Ville de Neuchâtel. Au terme de la période quadriennale, la dette baissera même pour s'approcher de la limite de 300 millions de francs alors qu'en 2008 elle se situait encore à 441 millions.

Faire rayonner la capitale

Les investissements prévus pour les quatre prochaines années, en hausse par rapport à la précédente planification quadriennale, traduisent la vision du Conseil communal qui a prévalu au moment d'élaborer son programme politique : donner à Neuchâtel les moyens de ses ambitions légitimes et permettre à la capitale de rayonner au profit de tout un canton tout en préservant l'environnement, en veillant à la dignité humaine, au respect des droits fondamentaux, à l'égalité et à la non-discrimination de chacun de ses citoyens appelés à faire preuve de solidarité et de responsabilité.

Le programme politique 2014-2017 et la planification financière quadriennale sont disponibles sur **www.neuchatelville.ch/conseil-general-rapports-autres-objets**

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 11

A propos...

Et pan !

Le chauffeur d'un poids lourd a récemment causé un énorme embouteillage dans un tunnel de la ville de Sydney. Par mégarde, il avait enclenché le mécanisme de basculement du conteneur de son camion. Quelle ne fut pas sa surprise, et celle des automobilistes, lorsque, à l'entrée d'un tunnel il manquait un bon mètre pour l'emprunter sans encombre…

Cet insolite accident a fait le tour de la planète et nul doute qu'il figurera en première ligne dans les bêtisiers de fin d'année. Cela nous rappelle que dans notre civilisation, basée à l'origine sur l'égalité et le partage, les proportions doivent à l'évidence être reconsidérées. Et si par malheur, l'envie guette et la jalousie guide nos actions, n'oublions pas qu'il est parfois nécessaire ou bienvenu de rester comme les autres et de se fondre dans la foule. Chez nous aussi, les clous qui dépassent appellent le marteau !

Rémy Voirol

La Ville officielle

Votations fédérale et cantonale

Convocation des électrices et des électeurs

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer

1. la votation fédérale sur :

a) l'initiative populaire du 21 mars 2011 « 1 :12-Pour des salaires équitables » ;

b) l'initiative populaire du 12 juillet 2011 « Initiative pour les familles : déductions fiscales aussi pour les parents qui gardent eux-mêmes leurs enfants » ;

c) la modification du 22 mars 2013 de la loi fédérale concernant la redevance pour l'utilisation des routes nationales (Loi sur la vignette autoroutière, LVA) ;

2. la votation cantonale sur :

a) l'initiative législative populaire cantonale « Pour une médecine de proximité » ;

b) le décret du 26 mars 2013 portant approbation des options stratégiques complémentaires définies par le Conseil d'Etat pour l'Etablissement hospitalier multisite cantonal à horizon 2017 ;

c) la loi du 10 avril 2013 portant modification de la loi de santé (LS) (soins pré-hospitaliers et centrale d'appels sanitaires urgents 144) ;

d) la loi du 19 février 2013 sur les heures d'ouvertures des commerces (LHOCom),

le 24 novembre 2013

vu l'arrêté et la circulaire du Conseil fédéral aux gouvernements cantonaux, du 2 septembre 2013 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques, du 17 décembre 1976 ;

vu la loi fédérale sur les droits politiques des Suisses de l'étranger, du 19 décembre 1975 ;

vu la loi cantonale sur les droits politiques, du 17 octobre 1984, et son règlement d'exécution, du 17 février 2003 ;

vu l'arrêté du Conseil d'Etat, du 25 septembre 2013, sur la proposition de son président,

le Conseil communal précise :

Vote par correspondance

Les électrices et les électeurs peuvent voter par correspondance au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale.

Le vote par correspondance ne peut être pris en considération que si les électrices et les électeurs introduisent le bulletin de vote dans l'enveloppe correspondante et le mettent, **avec leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance**, dans l'enveloppe de transmission, **à affranchir**.

L'enveloppe de transmission doit parvenir à l'Administration communale **le dimanche 24 novembre 2013 à 10 heures, au plus tard.**

Vote par internet

Les électrices et les électeurs peuvent voter par internet au moyen du matériel qui leur est adressé personnellement par l'Administration communale pour autant qu'ils aient signé un contrat d'utilisation du Guichet unique.

Le vote par internet doit être effectué par le biais du Guichet unique jusqu'au **samedi 23 novembre 2013 à 12 heures, au plus tard.**

Vote au bureau électoral

Le scrutin sera ouvert **le dimanche 24 novembre 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures**.

Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, **dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé**, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. **Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.**

Personnes âgées, malades ou handicapées

S'ils en font la demande au bureau électoral au 032 / 717 72 36, jusqu'au dimanche matin 24 novembre 2013, à 11 heures, les électrices et les électeurs âgés, malades ou handicapés peuvent exercer leur droit de vote à leur lieu de résidence, pour autant que celui-ci se trouve dans leur commune politique.

L'électrice ou l'électeur que des infirmités empêchent d'accomplir lui-même les actes nécessaires à l'exercice de son droit de vote peut se faire assister, à son domicile ou au local de vote, par deux membres au moins de bureau électoral.

Qui peut voter ?

Ont le droit de prendre part à la votation fédérale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse.

Ont le droit de prendre part à la votation cantonale :

a) les Suissesses et les Suisses, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, s'ils ne sont pas, en raison d'une incapacité durable de discernement, protégés par une curatelle de portée générale ou par un mandat pour cause d'inaptitude ;

b) les Suissesses et les Suisses de l'étranger, âgés de 18 ans révolus, lorsqu'ils en ont fait la demande à la commune, s'ils sont originaires de celle-ci ou s'ils y ont eu leur domicile, à moins qu'ils ne soient déjà enregistrés dans une autre commune suisse ;

c) les étrangères et les étrangers, âgés de 18 ans révolus, domiciliés dans la commune, qui sont au bénéfice d'une autorisation d'établissement et qui sont domiciliés dans le canton depuis au moins cinq ans.

Informations complémentaires

En cas de perte ou de destruction du matériel de vote, les électeurs peuvent obtenir son remplacement auprès du Contrôle des habitants jusqu'au vendredi 22 novembre 2013 à 12 heures.

Les électrices et les électeurs peuvent obtenir de plus amples informations sur les modalités du scrutin :

- en se référant aux fascicules d'explications envoyés avec le matériel de vote ainsi qu'aux divers articles parus dans la presse ;
- en contactant le Contrôle des habitants, rue de l'Hôtel-de-Ville 1, au 032 717 72 20 ;
- en visitant le site internet du canton de Neuchâtel à l'adresse www.ne.ch/vote.

Neuchâtel, le 23 octobre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL :

Le président, **Olivier Arni**

Le chancelier, **Rémy Voirol**

Les électrices et les électeurs sont appelés à se prononcer en votation fédérale sur trois objets et en votation cantonale sur quatre objets. Rappelons que le scrutin sera ouvert le dimanche 24 novembre 2013 au bureau électoral de Neuchâtel, à l'Hôtel de Ville, rue de l'Hôtel-de-Ville 2, de 10 à 12 heures. Peuvent exercer leur droit de vote les électrices et électeurs qui se présentent personnellement, dans la mesure où le vote par procuration n'est pas autorisé, munis de leur carte de vote comportant leur signature et leur date de naissance. Aucun vote ne sera accepté sans la carte de vote.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 12

La chronique de...

Serrières en 1859

Vers 1859, avant la mise en service de ses lignes ferroviaires Vaumarcus-Le Landeron (1859) et Neuchâtel-Les Verrières (1860), la Compagnie du Franco-Suisse présenta un album artisanal dans lequel étaient collées sans commentaires 13 photographies originales couleur sépia proches du format A4.

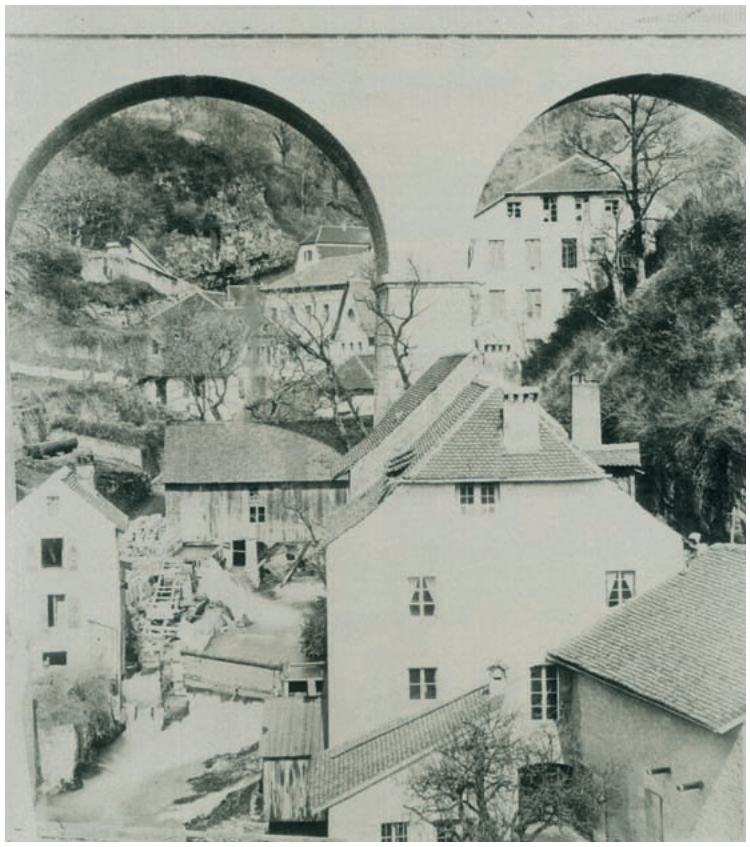

Ces photographies représentaient ponts et viaducs des deux lignes et quelques sites. Seules deux d'entre elles sont connues : l'une représentant la première gare provisoire de Neuchâtel, l'autre la construction de la voie dominant Combe-Garot et les Gorges de l'Areuse. Demeurent ignorées les vues de l'Evole avec une Collégiale encore à tour unique et du village de Saint-Sulpice. J'ai reproduit celles montrant Champs du Moulin et le Furcil dans mon étude du Creux du Van parue en 1998.

Toutes ces vues pourraient bien être les plus anciennes réalisées dans notre canton, Neuchâtel ayant été photographiée dès les années 1860, avec 15 ou 20 ans de retard sur Paris.

Et puis ce cliché de Serrières, au téléobjectif trompeur, antérieur de 30 ans à tous les autres et qui était inconnu des auteurs du livre « Serrières hier et aujourd'hui » que le Photo Club Kraft Jacobs Suchard, son président Gustave Gimmel et le pasteur Laederach ont publié en 1994, au lendemain d'une belle exposition.

Les renseignements diffus que nous connaissons du passé de Serrières n'ont jamais fait l'objet d'une synthèse : d'où quelques difficultés de compréhension et les suppositions suivantes.

L'objet de la vue, c'est le viaduc à trois arches de 20 mètres d'ouverture, et haut de 30 mètres, aujourd'hui âgé de 150 ans. Sous l'arche centrale coule une Serrière encore peu endiguée. A l'avant de l'arche orientale, se dressent le premier Cercle des travailleurs et l'usine Suchard II, par la suite reconstruite, et que ne domine pas encore le « funiculaire Suchard » aménagé en 1892. A l'arrière de cette arche l'immeuble imposant pourrait être l'usine Suchard I, également reconstruite au XXe siècle. Au-delà de l'arche centrale, on aperçoit une partie du moulin Ravenel, du surnom d'un propriétaire signalé en 1507, et qui appartient, en 1859, à la famille Ehrard Borel : celle-ci le vendra à la Minoterie Bossy en 1894. Alors reconstruit, il brûlera en 1919, et sera déplacé au bord du lac, Suchard rachetant les lieux abandonnés. Plus en arrière, apparaît une partie des installations de la papeterie non encore reconstruite, dont l'origine artisanale remonte à 1477. On y distingue le bâtiment dont une façade s'ornait d'une monumentale affirmation : Si l'Eternel n'y met la main, on ne peut que bâtir en vain. Vers 1859, l'entreprise, que les Borel avait déjà vendue, produisait journellement quelque 2'000 kg de papier. Victime des regroupements industriels du XXe siècle, elle cessa son activité en 1981, en licenciant 150 personnes. Il n'en reste que les rails du funiculaire qui la reliait à son dépôt de bois des Battieux.

Y.D.

A travers l'histoire

Les Autorités communales s'attachent, dans le courant du XIXe siècle, à aménager les six kilomètres de rives en des quais-promenades. Le quai Ostervald est construit entre 1838 et 1840 et sera prolongé de part et d'autre jusqu'au début du XXe siècle. Ce quai tire son nom du célèbre cartographe neuchâtelois Jean-Frédéric Ostervald (1773-1850). Aujourd'hui comme hier, un petit belvédère, muni d'un télescope et d'une table panoramique, permet aux passants de contempler le lac et les alpes. Photographie de Victor Attinger, début du XXe siècle, ISCP. Texte : Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle : Stefano Iori.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 13

La Ville officielle

Soirée de Gala

Afin de réunir des fonds pour la «Vie à domicile» action avec laquelle il sera possible de favoriser le maintien à domicile d'enfants ou d'adultes qui le désirent, Pro Infirmis Jura-Neuchâtel organise une soirée de gala

samedi 23 novembre à 19h30
Théâtre du Passage

«L'Opéra de quat'sous» sera interprété par des élèves et des professeurs de la Haute école de musique de Genève, site de Neuchâtel.

Renseignements et réservations: www.galaproinfirmis.ch ou 032 722 59 60.

A louer

Rue Caselle 4
à Neuchâtel
Appartement de 4½ pièces
entièrement rénové
Loyer mensuel Fr. 1'700.-
+ Fr. 290.- ac. charges
Libre de suite ou à convenir

Clos-de-Serrières 6
à Neuchâtel
Appartement de 4 pièces
entièrement rénové
Loyer mensuel Fr. 1'900.-
charges comprises

Renseignements et visites: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Un arbre-habitat pour Noël

Lancée en septembre 2010, l'action de parrainage d'arbres-habitats dans les forêts de Chaumont connaît un joli succès. En effet, près de 100 arbres ont déjà trouvé un parrain ou une marraine.

Vous vous creusez la tête à l'approche des fêtes? Un arbre-habitat est un présent original qui sera apprécié de toute personne aimant la nature. En effet, l'arbre parrainé ne sera pas abattu et évoluera jusqu'à sa mort naturelle, offrant gîte et couvert à une multitude d'animaux.

Un certificat de parrainage sera établi au nom de la personne souhaitée, qui recevra en outre, le DVD exclusif «Mémoires d'un arbre mort». Le Service des Forêts de la Ville de Neuchâtel doit recevoir le montant du parrainage au plus tard le 10 décembre 2013, afin que le certificat et le DVD puissent vous parvenir avant Noël.

Pour passer commande ou pour tout renseignement, contactez le Service des forêts, faubourg du Lac 1, 2000 Neuchâtel (tél. 032 717 76 88).

Théâtre Tumulte

Il y a 100 ans, Blaise Cendrars publiait le premier livre simultané aux éditions des Hommes Nouveaux, à Paris. Intitulé «La Prose du Transsibérien et de la Petite Jehanne de France» cette œuvre sera présentée sur scène

du 21 novembre au 1er décembre 2013
au Théâtre Tumulte

Jean-Philippe Hoffman, comédien sera entouré de Julien Rousson, percussions, dans un décor d'Emmanuel Paxon DuPasquier.

Théâtre Tumulte, rue E.-Borel 13, du 21 novembre au 1er décembre, jeudi, vendredi et samedi à 20h30, dimanche à 17h. Réservations au 032 725 76 00 ou tumulte@bluewin.ch. Prix: Fr. 20.–/Fr. 15.–.

Horaire des Patinoires du Littoral

Lundi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Mardi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Mercredi	9h00-11h45 / 13h45-16h45
Jeudi	9h00-11h45 / 13h45-16h15
Vendredi	9h00-11h45 / 13h45-16h15 / 20h15-22h15
Samedi	13h45 / 16h30
Dimanche	10h15-11h45 uniquement patinage public
	12h00-13h30 uniquement hockey libre
	13h45-16h30 uniquement patinage public

Le hockey libre est autorisé sur une 1/2 piste en semaine et le samedi, uniquement lorsque les deux pistes entières sont ouvertes au public. Les horaires peuvent varier sans préavis. Merci de vous renseigner à l'avance sur la programmation sur www.lessports.ch.

Programme «Ibaté»

L'association Ibaté a pour but principal de promouvoir les artistes et la musique du monde en Suisse, avec l'organisation de concerts, festivals, et autres événements se rapportant à la culture et à la musique du monde.

Pour cette saison, Ibaté propose le programme suivant:

Vendredi 22 novembre – Salon du Bleu Café: Noche Flamenca, avec récital de Cante flamenco

Samedi 7 décembre – Caveau du King: Brazil jazz night, avec Dudu Penz quartet

Samedi 11 janvier – Caveau du King: Soirée samba avec Sindicato do samba

Vendredi 24 janvier – Salon du Bleu Café: Noche flamenca, avec trio Alogamia

Vendredi 14 février – Caveau du King: Soirée samba, avec groupe Coruja Colorida

Samedi 22 mars – Caveau du King: Soirée spécial rock, avec Charles in the Kitchen.

Renseignements et informations: www.ibate.ch ou 078 696 53 24.

Echo

■ Jeudi 31 octobre, les Autorités communales ont été représentées par Mme Nicole Baur, secrétaire du Conseil général, à la conférence-débat de M. Marc-Antoine Kaeser, directeur du Laténium, sur le thème «Faut-il vraiment chercher les origines de l'Europe» à Neuchâtel.

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Jean-François Cordey, architecte à Neuchâtel (Bureau d'architecture Jean-François Cordey), d'un permis de construire pour l'aménagement des combles de l'immeuble 102, avenue des Alpes, article 15599 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de Madame Fabienne Margot. Les plans peuvent être consultés du 22 novembre 2013 au 7 janvier 2014, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Philippe Von Bergen, architecte à Neuchâtel (Bureau GD Architectes), d'un permis de construire pour la construction de deux immeubles d'habitation à la rue de l'Ecluse, article 10810 du cadastre de Neuchâtel + domaine public 462, pour le compte de Monsieur Pascal Gueissaz. Les plans peuvent être consultés du 22 novembre 2013 au 7 janvier 2014, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Les Amis du conservatoire

L'Association des Amis du conservatoire soutient la formation professionnelle des étudiants du Site neuchâtelois de la HEM de Genève et présente au public des concerts de qualité, valorisant les jeunes talents, conduits par des chefs d'orchestre renommés. Elle organise

dimanche 24 novembre 2013
à 17 heures au Temple du Bas

un concert consacré aux Vêpres vénitiennes de Monteverdi/Cavalli – Liturgie de la Basilique San Marco par l'Ensemble baroque HEM, sous la direction de Gabriel Garrido.

Renseignements et réservations: Le Strapontin, 032 717 79 07 ou sur place le jour même.

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 14

Programme cinéma pour la semaine du 20 au 26 novembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920 (du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

CAPTAIN PHILLIPS
1re semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me au ve, lu/ma 14h30, me, ve au ma 20h15, ve/sa 23h, sa/di 17h30, VO angl s-t- fr/all me au ve, lu/ma 17h30, je 20h15.
Acteurs: Tom Hanks, Barkhad Abdi, Barkhad Abdirahman.
De Paul Greengrass.

L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET PRODIGIEUX T.S. SPIVET – 3D
6e semaine. 6 ans sug. 10 ans.
VF sa/di 14h30.
Acteurs: Kyle Catlett, Helena Bonham Carter, Dominique Pinon.
De Jean-Pierre Jeunet.

APOLLO 2

CARTEL
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h, sa/di 18h, VO angl s-t fr/all me, ve, lu/ma 18h, je 17h30.
Acteurs: Brad Pitt, Michael Fassbender, Javier Bardem.
De Ridley Scott.

VERMEER ET LA MUSIQUE
1re semaine. Pour tous.
En direct live de l'exposition de la National Gallery.
VO angl s-t fr/all jeudi 20h.

L'APPRENTI PÈRE NOËL ET LE FLOCON MAGIQUE
1re semaine. Pour tous sug. 6 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h, sa/di 13h30.
De Luc Vinciguerra.

THOR – LE MONDE DES TÉNÈBRES – 3D
4e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF sa/di 15h30.
Acteurs: Chris Hemsworth, Tim Hiddleston, Idris Elba.
De Taylor Alan.

APOLLO 3

EVASION
2e semaine. 14 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 20h15, ve/sa 23h.
Acteurs: Sylvester Stallone, Arnold Schwarzenegger, Jim Caviezel.
De Mikael Hafström.

ET AU MILIEU COULE LE DOUBS
2e semaine. 6 ans sug. 12 ans.
VF me au ve, lu/ma 15h30, sa/di 13h30.
De Claude Schauli.

EN SOLITAIRE
2e semaine. 8 ans sug. 12 ans.
VF me 18h.
Apollo 1: di 11h.
Acteurs: François Cluzet, Guillaume Canet, Virginie Efira.
De Christophe Offenstein.

INSIDE LLEWYN DAVIS
3e semaine. 12 ans sug. 16 ans.
VO angl s-t fr/all je au ma 17h45.
Acteurs: Justin Timberlake, Carey Mulligan, John Goodman.
De Ethan & Joel Coen.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE
9e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 15h30.
Acteurs: Jackson, Zahira, Samuel.
De Pascal Plisson.

VIOLETTE
3e semaine. 16 ans sug. 16 ans. VF di 10h30.
Acteurs: Emmanuelle Devos, Sandrine Kiberlain, Olivier Gourmet.
De Martin Provost.

ARCADES

GRAVITY – 3D
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF me, ve au lu 18h15, me, ve au ma 20h30, ve/sa 23h, VO angl s-t fr/all je, ma 18h15, je 20h30.
Acteurs: Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris.
De Alfonso Cuarón.

TURBO – 3D
7e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF je au ma 15h45.
De David Soren.

TURBO – 2D
7e semaine. 6 ans sug. 6 ans.
VF sa/di 13h30.
De David Soren.

BIO

LE TABLEAU NOIR
1re semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 15h15, 17h45, me, ve au ma 20h30.
Apollo 2: VF di 10h45.
De Yves Yersin

PLANES – 2D
7e semaine. 8 ans sug. 8 ans.
VF sa/di 13h15.
De Klay Hall.

REX

LES GARÇONS ET GUILLAUME, À TABLE!
1re semaine. 12 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 16h, me au di 18h15, 20h15, lu/ma 18h15, 20h15.
Acteurs: Guillaume Gallienne, André Marcon, Françoise Fabian.
De Guillaume Gallienne.

IL ÉTAIT UNE FORÊT
2e semaine. 6 ans sug. 8 ans.
VF me au ma 14h.
De Luc Jacquet.

MALAVITA
5e semaine. 14 ans sug. 14 ans.
VF ve/sa 22h30.
Acteurs: Tommy Lee Jones, Robert de Niro, Michelle Pfeiffer.
De Luc Besson.

STUDIO

FONZY
1re semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 20h15.
Acteurs: José Garcia, Lucien Jean-Baptiste, Audrey Fleurot.
De Isabelle Doval.

QUAI D'ORSAY
2e semaine. 8 ans sug. 14 ans.
VF me au ma 17h30.
Acteurs: Thierry Lhermitte, Raphaël Personnaz, Niels Arestrup.
De Bertrand Tavernier.

PRISONERS
7e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF ve/sa 22h45.
Acteurs: Hugh Jackman, Jake Gyllenhaal.
De Denis Villeneuve.

L'instantané de Stefano Iori...

... journée « Osez tous les métiers !» à l'Hôtel communal

Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité: no principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Centre de psychotraumatologie et de médiation (Grand-Rue 1a), tél. 032 721 49 13, fax: 032 721 49 25. Permanence téléphonique pour les personnes victimes de traumatisme psychique suite à des accidents, violences sexuelles, physiques, domestiques ou autres, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 8h30 à 14h.

Centre de rencontres et d'accueil (rue du Seyon 2), tél. 032 724 56 51, tous les jours dès 14h, samedi et dimanche compris.

Chambre immobilière neuchâteloise (fbg du Lac 2), association de défense des propriétaires, baux à loyer, formules officielles, consultations sur rendez-vous, tél. 032 729 99 90.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le **Nº 144.**

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 23 et 24 novembre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte hôte de ce jour avec sainte cène, R. Benz, pasteur genevois, ancien modérateur de la compagnie des pasteurs et physicien.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène précédé d'un petit-déjeuner dès 9h au Foyer.

Est:

La Coudre: sa à 18h, culte famille suivi d'un repas-canadien et d'une soirée jeux.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1er et 3e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 9h, messe radiodiffusée et à 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emer-de-Vattel): di à 18h, messe.

Impressum

Editeur:
Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:
Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:
Anne Kybourg, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:
Stefano Iori, photographe

Secrétariat:
Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:
• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:
www.neuchatelville.ch

Mise en page:
Cathy Ecabert

Impression:
Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Tirage:
22'000 exemplaires

Publicité

Ghielmetti
Pompes funèbres
Ecoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

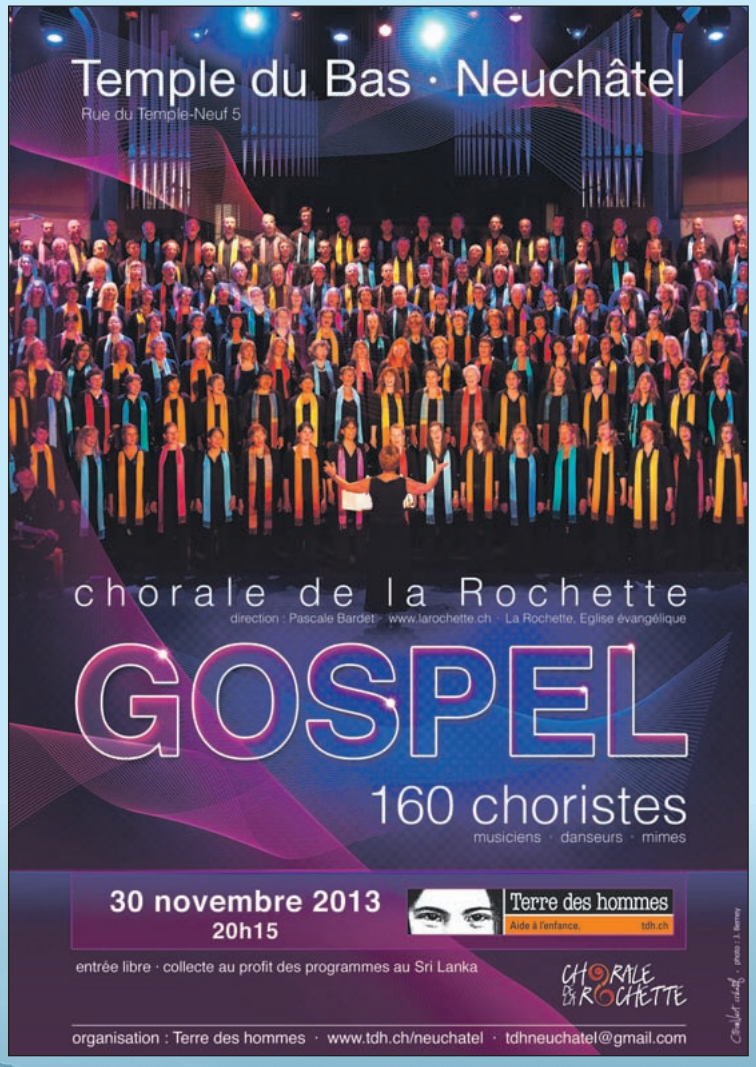

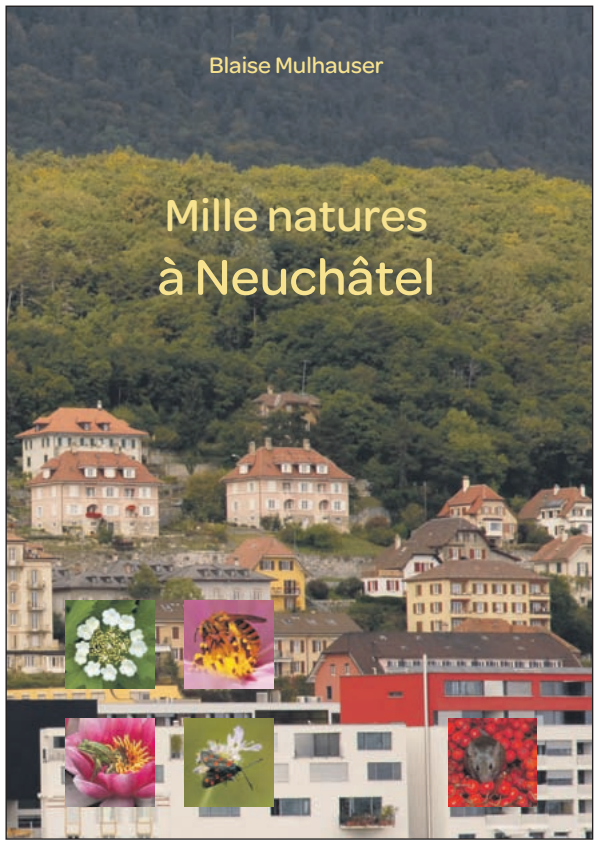

Mille natures à Neuchâtel

Ville millénaire, Neuchâtel recèle des trésors naturels cachés entre le lac et la montagne. Gorges, cascades, vergers, prairies, forêts, rivières, plages et falaises accueillent des habitants ignorés. Cette encyclopédie de mille articles présente un monde étonnant, riche en formes et en couleurs. Le livre est illustré par de nombreuses photographies prises sur le territoire communal de Neuchâtel.

Format : 22 x 27,5 cm – 400 pages – 1000 photographies
Prix de souscription : 60.– / frais de port en sus
(prix de vente : 75.– dès le 1er janvier 2014)

Ouvrage publié avec le soutien de l'Adaje, l'Amuse et la Fondation Ernest Dubois

Bulletin de commande

Veuillez m'envoyer au prix de souscription ..... exemplaire(s) de l'ouvrage (60.– / frais de port en sus)

Nom / prénom: .....

Adresse: .....

Code postal / Localité: .....

Date: ..... Signature: .....

Talon à affranchir et à renvoyer à:
Secrétariat, Jardin Botanique, Pertuis-du-Sault 58, 2000 Neuchâtel
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à:
jardin.botanique@unine.ch

No35_20_11_2013.qxd:vivre_la_ville 20.11.2013 8:25 Page 16

La conteuse Alix Noble Burnand présente jeudi 28 novembre à Neuchâtel son spectacle « La mort, en chair et en os »

« La mort, c'est la vie !»

L'Association Paroles accueille Alix Noble Burnand pour une veillée. La conteuse vaudoise présentera jeudi 28 novembre au Salon son spectacle « La mort, en chair et en os ». Drôle et tendre, il réunit une série de contes sur le thème de la mort. Interview.

Alix Noble animera jeudi 28 novembre au Salon une veillée sur les différentes manières de percevoir la mort. • Photo: sp

Comment abordez-vous un thème aussi délicat que celui de la mort?

Je souhaite donner des pistes sur la manière dont on ressent la question de la mort. Je vais partager toutes sortes de contes, d'Europe et d'autres cultures, à propos de la mort. Cela me permettra de la présenter de différentes manières. Durant les veillées, le public s'amuse beaucoup. On peut parler de la mort que si on parle aussi de la vie. La mort, c'est la vie ! Les contes parlent des émotions humaines. Il y a de la violence, des émotions crues parfois. Je trouve sain de pouvoir les entendre et les reconnaître.

> « Le conte écrit est tout différent du conte oral. C'est comme s'il était habillé, coiffé et parfumé »

Vous avez également écrit un livre intitulé « La mort tout conte fait ». La mort est omniprésente dans votre travail. Comment l'expliquez-vous?

Je suis thanatologue. Je dispense beaucoup de cours sur la mort et ce livre m'a permis de poser mes idées par écrit. Il donne des pistes pour aborder la mort. Dans la société actuelle, on oublie les rites, on raconte des histoires qui ne sont pas vraies, le deuil est apparenté à la dépression alors qu'il n'en est rien. Plusieurs contes illustrent les propos contenus dans les cinq chapitres. Ce travail d'écriture m'a beaucoup plu. Habituellement j'utilise plutôt la parole, mais j'aime aussi bien écrire. Le conte écrit est tout différent du conte oral. C'est comme s'il était habillé, coiffé et parfumé.

J'ai 61 ans. Lorsque j'étais enfant et que quelqu'un mourrait, on nous disait des mots faux. On nous racontait que le mort était parti, qu'il était devenu une étoile. Je ne suis pas d'accord avec cette manière de faire et de taire les choses. Les morts étaient cachés. C'est de là que découlent de nombreuses peurs liées à la mort. Tous ces mots « brouillard » véhiculent les troubles et l'angoisse. Il est important de chercher les mots justes. Ces mots, je ne les ai pas reçus, c'est pour cela que je les cherche.

Comment peut-on trouver les mots justes lors d'un décès?

Il y a de nombreuses formations en rapport à la mort. Le problème c'est que les gens n'y pensent pas avant. Ils réagissent seulement au moment où un décès intervient. Je donne des formations dans lesquelles je propose aux gens de s'arrêter et de réfléchir. Certains viennent parce que leurs parents vieillissent et d'autres par curiosité. Si on y pense, la mort en tant que telle, on ne sait pas ce que c'est. C'est de perdre ceux qu'on aime qui est dur. La grande question est de savoir comment traverser les pertes. Le fait de se retourner et de regarder la réalité en face permet de se sentir beaucoup plus vivant et d'apprécier la vie avec encore davantage de plaisir.

Votre spectacle se déroule sous la forme d'une veillée. Comment cela se passe-t-il plus concrètement?

Je m'inspire de la tradition orale. J'aime mille fois mieux parler de veillées que de spectacles. J'essaye toujours de garder des paroles simples, même si cela suppose beaucoup de travail derrière. C'est une manière de rester humble, de retrouver cette tradition. Je n'ai pas de texte lors des veillés, c'est essentiellement de l'improvisation. Tout dépend des gens qui sont venus écouter et partager ce moment. Je ne suis pas une conteuse-comédienne qui vient réciter son texte au micro. J'aime que mes paroles suscitent des réactions et des commentaires dans le public.

Quel message souhaitez-vous transmettre au cours de cette soirée?

Il faut faire très attention quand on raconte, ce n'est pas un cours de morale. J'espère transmettre de la vie, du désir et du plaisir. C'est aussi l'occasion d'être vivant ensemble. Je ne connais pas beaucoup d'autres conteurs, mais pour moi, le groupe et le fait de se retrouver ensemble me semblent primordial. J'ai envie que les gens dans le public s'entendent et se connaissent.

Comment êtes-vous arrivée à conter?

C'est une très vieille histoire. A l'époque, je donnais des cours d'histoire à des adolescents. J'ai remarqué qu'ils devenaient davantage réceptifs lorsque je leur racontais des histoires. J'ai surtout découvert avec beaucoup de plaisir une manière d'être entendue. Conter, c'est un plaisir que je partage avec des personnes de tous les âges.

A quels publics avez-vous été confrontée?

Beaucoup aux adolescents. J'ai donné des cours dans différents centres de thérapie, et également dans les écoles. J'ai aussi conté pour de futurs éducateurs, des écoliers, des prisonniers et des cadres de grandes banques. Ces derniers s'imaginaient passer une heure ennuyeuse, mais au final nous avons partagé de bons moments, tout comme avec les prisonniers que j'ai rencontrés dans une prison en Alsace. Ce sont des instants remplis d'émotions. Je touche à presque tous les publics, mais un peu moins aux personnes âgés et aux tout petits enfants.

Où allez-vous chercher les histoires que vous racontez?

Chez des collecteurs. A titre d'exemple, les frères Grimm étaient des collecteurs très connus. Ceux-ci recueillent des contes, ils n'inventent pas d'histoires. Je travaille notamment avec un collecteur valaisan. Je propose aussi un spectacle de contes vaudois. La Suisse est pleine d'histoires.

Parvenez-vous à vivre du conte?

Je vis en partie du conte. Il est plus juste de dire que je vis de ma parole. Je donne des cours sur la mort et le conte. J'ai aussi fabriqué des jeux de cartes à contes pour les thérapeutes. Je fais du suivi de deuil dans les classes et les entreprises en cas de suicide également. J'aime beaucoup raconter.

www.alixraconte.ch

« En chair et en os » d'Alix Noble: jeudi 28 novembre à 20 heures au Salon, sous le Bleu Café, au faubourg du Lac 27. Entrée 20 francs, réservations auprès de l'Association Paroles au 078 724 36 46.